



SEGOLENE ROYAL
MINISTRE DE L'ÉCOLOGIE, DU
DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE

ALAIN VIDALIES
SECRETAIRE D'ÉTAT CHARGE
DES TRANSPORTS, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Communiqué de Presse

Communiqué de Presse

www.developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 9 octobre 2014

Ségolène Royal et Alain Vidalies,

- après avoir échangé avec les responsables des fédérations professionnelles de transport routier,

- prennent acte :

- 1) des difficultés de mise en œuvre de l'écotaxe, y compris dans la phase d'expérimentation ;
- 2) de la nécessité de clarifier les sources de financement de l'usage des infrastructures pour aboutir à un système clair et juste ;
- 3) de la volonté des professionnels du transport de participer à des solutions de financement équitables et pérennes.

- Ils décident de :

- 1) suspendre *sine die* le dispositif de l'écotaxe,
- 2) créer un groupe de travail de co-construction d'une solution qui se mettra en place, la semaine prochaine, avec toutes les parties prenantes ;
- 3) intensifier la recherche de solutions sur la situation économique et sociale globale du secteur, notamment le chantier de la compétitivité, pour permettre au transport routier français de préserver ses entreprises et ses emplois.

Contacts presse :

Cabinet de Ségolène Royal : 01 40 81 78 31
Cabinet d'Alain Vidalies : 01 40 81 77 57
